

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21340126800114	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune EAU ET ASSAINISSEMENT
--------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : CTRE FINANCES PUBLIQUES ST PONS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Eau & Assainissement de LAMALOU (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la région

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des marchés de partenariat

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement employé par la région

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régions rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour

leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régions rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

ID : 034-213401268-20240402-2024_042EAU-BF

Publié le

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	I

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature : - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ; - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement. sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.	
La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :	
II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».	
III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).	
IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.	
V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.	

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
II	VUE D'ENSEMBLE
A1	

EXPLOITATION		
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	EXPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
	309 110,00	309 110,00
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
+		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	(si déficit)	(si excédent)
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
0,00		
=		
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		
309 110,00		

INVESTISSEMENT		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	EXPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
	2 530 859,00	2 382 181,10
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)		
+		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	103 367,00	42 853,00
	(si solde négatif)	(si solde positif)
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
0,00		
=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		
2 634 226,00		

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	2 943 336,00	2 943 336,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandées au 31/12 de l'exercice précédent.
engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 471,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	17 050,00	0,00	19 900,00	19 900,00	19 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,00	0,00	0,00	100,00	100,00
Total des dépenses de gestion des services						
		21 522,00	0,00	25 900,00	26 000,00	26 000,00
66	Charges financières	15 805,00	0,00	15 300,00	15 300,00	15 300,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation						
		37 327,00	0,00	42 200,00	42 300,00	42 300,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	461 028,56		131 210,00	131 210,00	131 210,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	136 752,79		135 600,00	135 600,00	135 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						
		597 781,35		266 810,00	266 810,00	266 810,00
TOTAL						
		635 108,35	0,00	309 010,00	309 110,00	309 110,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	309 110,00
--	------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	240 000,00	0,00	252 000,00	252 000,00	252 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	9 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	100,00	100,00	100,00
Total des recettes de gestion des services						
		249 010,00	0,00	259 100,00	259 100,00	259 100,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation						
		249 020,00	0,00	259 110,00	259 110,00	259 110,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	34 834,46		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
		34 834,46		50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL						
		283 854,46	0,00	309 110,00	309 110,00	309 110,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	309 110,00
--	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)

216 810,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la règle appliquée le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043.$

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040.$

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour même budget (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	22 597,00	22 597,00	8 530,00	8 530,00	31 127,00
21	Immobilisations corporelles	736 365,50	80 770,00	2 372 329,00	2 372 329,00	2 453 099,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'équipement		758 962,50	103 367,00	2 400 859,00	2 400 859,00	2 504 226,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	78 100,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		78 100,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		837 062,50	103 367,00	2 480 859,00	2 480 859,00	2 584 226,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	34 834,46		50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		34 834,46		50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL		871 896,96	103 367,00	2 530 859,00	2 530 859,00	2 634 226,00

+

11

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 634 226,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser	Propositions	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	154 350,00	42 853,00	99 283,13	99 283,13	142 136,13
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	1 500 542,00	1 500 542,00	1 500 542,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		154 350,00	42 853,00	1 599 825,13	1 599 825,13	1 642 678,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	515 545,97	515 545,97	515 545,97
165	Depôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	515 545,97	515 545,97	515 545,97
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		154 350,00	42 853,00	2 115 371,10	2 115 371,10	2 158 224,10
021	Virement de la section	461 028,56		131 210,00	131 210,00	131 210,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le 09/04/2024
ID : 034-213401268-20240402-2024_042EAU-BF

EAU ET ASSAINISSEMENT - Eau & Assainissement de LAMALOU - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert	136 752,79	135 600,00	135 600,00	135 600,00
041	entre sections (4)				
	Opérations	0,00	0,00	0,00	0,00
	patrimoniales (4)				
Total des recettes d'ordre d'investissement		597 781,35	266 810,00	266 810,00	266 810,00
TOTAL		752 131,35	2 382 181,10	2 382 181,10	2 425 034,10
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)			209 191,90		
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 634 226,00		
Pour information :					
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL		DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)		216 810,00	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
II	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

EXPLOITATION			
	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	6 000,00		6 000,00
012	19 900,00		19 900,00
014	0,00		0,00
60		0,00	0,00
65	100,00		100,00
66	15 300,00	0,00	15 300,00
67	1 000,00	0,00	1 000,00
68	0,00	135 600,00	135 600,00
69	0,00		0,00
71	0,00	0,00	0,00
71			0,00
022	0,00		0,00
023		131 210,00	131 210,00
Dépenses d'exploitation - Total			
	42 300,00	266 810,00	309 110,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	309 110,00

INVESTISSEMENT			
	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	0,00	0,00	0,00
13	0,00	50 000,00	50 000,00
14		0,00	0,00
15		0,00	0,00
16	80 000,00	0,00	80 000,00
18	0,00		0,00
20	31 127,00	0,00	31 127,00
21	2 453 099,00	0,00	2 453 099,00
22	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00
28	0,00	0,00	0,00
29		0,00	0,00
39		0,00	0,00
45...	0,00	0,00	0,00
481		0,00	0,00
3...	0,00	0,00	0,00
020	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total			
	2 584 226,00	50 000,00	2 634 226,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 634 226,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la règle appliquée le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
B2	BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	252 000,00		252 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	7 000,00		7 000,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00		100,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00
77	Produits exceptionnels	0,00	50 000,00	50 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation - Total		259 110,00	50 000,00	309 110,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	309 110,00
--	------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	142 136,13	0,00	142 136,13
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (1)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500 542,00	0,00	1 500 542,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, règles	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		135 600,00	135 600,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00		0,00
021	Virement de la section d'exploitation		131 210,00	131 210,00
Recettes d'investissement - Total		1 642 678,13	266 810,00	1 909 488,13

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	209 191,90
---	------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	515 545,97
-----------------------------	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 634 226,00
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la règle appliquée le régime des provisions budgétaires.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	
III	A1

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	
--	--

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 471,00	6 000,00	6 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	900,00	1 000,00	1 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	600,00	1 000,00	1 000,00
616	Primes d'assurances	471,00	500,00	500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
623	Publicité, publicité, relations publique	500,00	500,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	17 050,00	19 900,00	19 900,00
6215	Personnel affecté coll. de rattachement	17 050,00	19 900,00	19 900,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,00	0,00	100,00
658	Charges diverses de gestion courante	1,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00	100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		21 522,00	25 900,00	26 000,00
66	Charges financières (b) (8)	15 805,00	15 300,00	15 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 000,00	15 200,00	15 200,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 195,00	-900,00	-900,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	1 000,00	1 000,00
671	Charges exceptionnelles opérat° gestion	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Depenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		37 327,00	42 200,00	42 300,00
023	Virement à la section d'investissement	461 028,56	131 210,00	131 210,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	136 752,79	135 600,00	135 600,00
6811	Dot. amort. immos incorp. et corporelles	136 752,79	135 600,00	135 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		597 781,35	266 810,00	266 810,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		597 781,35	266 810,00	266 810,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		635 108,35	309 010,00	309 110,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	309 110,00

Montant des ICNE de l'exercice	6 039,92
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 939,92
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-900,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

ID : 034-213401268-20240402-2024

Publié le

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

III - VOTE DU BUDGET	
III	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	240 000,00	252 000,00	252 000,00
70128	Autres taxes et redevances	240 000,00	252 000,00	252 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	9 000,00	7 000,00	7 000,00
74	Subventions d'exploitation	9 000,00	7 000,00	7 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	100,00	100,00
7588	Autres	10,00	100,00	100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		249 010,00	259 100,00	259 100,00
76	Produits financiers (b)	10,00	10,00	10,00
7621	Prod. immo. fin. - encaissées à échéance	10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		249 020,00	259 110,00	259 110,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	34 834,46	50 000,00	50 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	34 834,46	50 000,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		34 834,46	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION (= Total des opérations réelles et d'ordre)		283 854,46	309 110,00	309 110,00

0,00	RESTES A REALISER N-1 (10)
+	
0,00	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)
=	
309 110,00	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

Détail du calcul des ICNE au compte 7622	
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	
III	SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES
B1	

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	22 597,00	8 530,00	8 530,00
203	Frais d'études, recherche, développement	22 597,00	8 530,00	8 530,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	736 365,50	2 372 329,00	2 372 329,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	416 839,00	990 502,00	990 502,00
2158	Autres instal., matériel, outill., techniq.	319 526,50	1 381 827,00	1 381 827,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
10015	Opération d'équipement n° 10015 (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'équipement		758 962,50	2 400 859,00	2 400 859,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	78 100,00	80 000,00	80 000,00
1641	Emprunts en euros	78 100,00	80 000,00	80 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		78 100,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		837 062,50	2 480 859,00	2 480 859,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	34 834,46	50 000,00	50 000,00
Reprises sur autofinancement antérieur		34 834,46	50 000,00	50 000,00
1391	Subventions d'équipement	34 834,46	50 000,00	50 000,00
Charges transférées		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		34 834,46	50 000,00	50 000,00
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)		871 896,96	2 530 859,00	2 530 859,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	103 367,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 634 226,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.
(2) Cf. Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(7) Le compte 1512 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 634 226,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	209 191,90
RESTES A REALISER N-1 (9)	42 853,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	154 350,00	99 283,13	99 283,13
131	Subvention d'équipement	154 350,00	99 283,13	99 283,13
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	1 500 542,00	1 500 542,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 500 542,00	1 500 542,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	515 545,97	515 545,97
1068	Autres réserves	0,00	515 545,97	515 545,97
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL RECETTES REELLES				
021	Virement de la section d'exploitation	461 028,56	131 210,00	131 210,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (7)	136 752,79	135 000,00	135 000,00
2803	Frais d'études, recherche et développ.	2 666,25	890,00	890,00
2812	Agencements, aménagements de terrains	1 668,00	1 670,00	1 670,00
2813	Constructions	37 222,62	37 325,00	37 325,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	8 156,44	8 775,00	8 775,00
28158	Autres matériels, outillage technique	87 039,48	86 940,00	86 940,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)				
2 382 181,10				

III - VOTE DU BUDGET	SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2
iii		

III – VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10003 (1)
LIBELLE : TRAVAUX REHABILITATION RESEAU

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)/(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	b	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	2 100.00	0.00	0.00	0.00
2158	Autres instal. matériel, outill. techniq.	0.00	2 100.00	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
-2 100.00	

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.
(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 10008 (1)
LIBELLE : SECURISATION BASSINS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)/(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	42 050,00	0,00	b	92 504,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	42 050,00	0,00	0,00	92 504,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	42 050,00	0,00	0,00	92 504,00
2158	Autres Instal, matériel, outil, techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	Besoin de financement si négatif
-134 554,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10010 (1)
LIBELLE : ETUDES PRIORISATION SCHEMA DIRECTEUR

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
		a	22 597,00	0,00	b	0,00
20	immobilisations incorporelles	0,00	22 597,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	22 597,00	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition)			Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
(Pour information)				
TOTAL RECETTES AFFECTEES			c	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	d
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-22 597,00
--	--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10011 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DIVERS EAU POTABLE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	b	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2158	Autres instal. matériel, techniq.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0.00
--	--	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	
III	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10012 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DIVERS ASSAINISSEMENT

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 100,00	0,00	b	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 100,00	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	6 100,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres instal. matériel, outill. techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	Besoin de financement si négatif
-6 100,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 10014 (1)
LIBELLE : TRAVAUX RESEAU EU LIT DU BITOULET

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)/(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	30 520,00	0,00	b	531 917,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	5 190,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	30 520,00	0,00	0,00	526 727,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	30 520,00	0,00	0,00	526 727,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 42 853,00	d 99 283,13
13	Subventions d'investissement	42 853,00	99 283,13
131	Subvention d'équipement	42 853,00	99 283,13
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-420 300,87
--	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(3) À remplir uniquement en cas de reprises des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10015 (1)
LIBELLE : LOGICIEL D'EXPLOITATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	b	20 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	20 000,00		20 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
-20 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 10016 (1)
LIBELLE : REQUALIFICATION AVENUE ALPHONSE DAUDET

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)/(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	b	154 530.00
203	Frais d'études, recherche, développement	0.00	0.00	0.00		1 170.00
21	immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	153 360.00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0.00	0.00	0.00	0.00	153 360.00
22	immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
20	immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	immobilisations corporelles	0.00	0.00
22	immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00
23	immobilisations en cours	0.00	0.00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	Besoin de financement si négatif
-154 530.00	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10017 (1)
LIBELLE : REQUALIFICATION RUE ANDRE GIDE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	b	192 870.00
203	Frais d'études, recherche, développement	0.00	0.00	0.00	0.00	1 170.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	191 700.00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0.00	0.00	0.00	0.00	191 700.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-192 870.00
--	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
B3	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10018 (1)
LIBELLE : REQUALIFICATION RUE DES PASSERELLES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	1 000.00
203	Frais d'études, recherche, développement	0.00	0.00	0.00	0.00	1 000.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	99 000.00
2158	Autres instal, matériel, outill, techniq.	0.00	0.00	0.00	0.00	99 000.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0.00 d
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000.00
--	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) À remplir uniquement en cas de reprises des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10019 (1)
LIBELLE : RESEAUX RUE PAUL CERRE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	b	26 211,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	26 211,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-26 211,00
--	--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	
B3	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10020 (1)
LIBELLE : CHEMIN DE COUGELATTE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	67 468.00
2158	Autres instal. matériel, outill. techniq.	0.00	0.00	0.00	0.00	67 468.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

RECETTES (répartition)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
(Pour information)			
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-67 468.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10021 (1)
LIBELLE : ECHELLE ET CALLEBOTIS RESERVOIRS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)/(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	b	59 283,00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	59 283,00
2158	Autres instal. matériel, outill. techniq.	0.00	0.00	0.00	0.00	59 283,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-59 283,00
--	--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10022 (1)
LIBELLE : STAND DE TIR

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	b	93 496,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres instal. matériel, outill. techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	93 496,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition)			Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
(Pour information)				
TOTAL RECETTES AFFECTEES			c	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	d
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-93 496,00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10023 (1)
LIBELLE : IMPASSE DU CONTINENTAL

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	64 435.00
2158	Autres instal. matériel, outill. techniq.	0.00	0.00	0.00	0.00	64 435.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
-64 435.00	

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 10024 (1)
LIBELLE : RERSERVOIR BARDEJEAN

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	b	30 948.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	30 948.00
2158	Autres instal. matériel, outill. techniq.	0.00	0.00	0.00	0.00	30 948.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-30 948.00
--	--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10025 (1)
LIBELLE : RESERVOIR USCLADE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	129 397.00
2158	Autres Instal. matériel, outill. techniq.	0.00	0.00	0.00	0.00	129 397.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-129 397.00
--	--	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
B3	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10026 (1)
LIBELLE : ANCIEN CHEMIN DE VILLECELLE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	22 800.00
2158	Autres instal. matériel, outill. techniq.	0.00	0.00	0.00	0.00	22 800.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	22 800.00
		a		b	b	

RECETTES (répartition)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
(Pour information)			
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-22 800.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10027 (1)
LIBELLE : RESERVOIR FONTETE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
		a		b		b
20	immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	10 000,00
21	immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	10 000,00
2158	Autres instal. matériel, outill. techniq.	0.00	0.00	0.00	0.00	10 000,00
22	immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
20	immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	immobilisations corporelles	0.00	0.00
22	immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00
23	immobilisations en cours	0.00	0.00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
-10 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10028 (1)
LIBELLE : AVENUE CAPUS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	b	800 000.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	800 000.00
2158	Autres instal. matériel, outill. techniq.	0.00	0.00	0.00	0.00	800 000.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

RECETTES (répartition)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
(Pour information)			
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-800 000.00
--	--	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformement au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprises des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10029 (1)
LIBELLE : PANNEAUX PEDAGOGIQUES SOURCES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)/(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	5 000.00
2158	Autres instal. matériel, outill. techniq.	0.00	0.00	0.00	0.00	5 000.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
-5 000.00	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie de prêt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 446 147,80									
1641 Emprunts en euros (total)					* 446 147,80									
110000 Ŭ assaini republique a	CAISSE DEPARAGNE LANG ROUSSIL	02/04/2007	2007-05-10	25/05/2007	110 000,00	V		4,500	4,500	EURO	A	C	N	A-1
1239594 emprunt 1121000cdc	CAISSE DES DEPOTS	03/12/2012	2013-03-29	01/02/2014	231 500,00	F		3,910	3,910	EURO	A	C	N	A-1
838540014PR prêt 111000euros	CREDIT AGRICOLE	25/01/2005	2005-01-25	01/01/2005	111 000,00	V		2,411	2,411	EURO	T	X Autres	N	A-1
CA000039001STEP	CREDIT AGRICOLE	27/08/2020	2020-10-15	01/11/2020	502 000,00	F		0,970	0,970	EURO	T	X Autres	N	A-1
CONTRAT 8824933-4815508	CAISSE DEPARAGNE LANG ROUSSIL	17/01/2017	2017-01-30	25/05/2017	230 000,00	F		1,400	1,400	EURO	T	X Autres	N	A-1
EMP CHLORATION PUTS	CREDIT AGRICOLE	24/11/2009	2009-12-01	28/04/2010	61 900,00	V	Euribor 3 mois	2,135	2,135	EURO	T	X Autres	N	A-1
emprunt 274 408 joffre	CAISSE DEPARAGNE LANG ROUSSIL	11/12/2008	2009-03-25	25/03/2010	199 747,80	F		4,300	4,300	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

EAU ET ASSAINISSEMENT - Eau & Assainissement de LAMALOU - BP - 2024

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements recus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 446 147,80									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

Emprunts et dettes au 01/01/N

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		799 107,23					79 854,51	15 177,78		0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		799 107,23					79 854,51	15 177,78		0,00
110000 € assaini republique a 1238594 emprunt 1121000cdc 838540014PR pret 111000euros CA000039001STEP CONTRAT 8824933-4815508 EMP CHLORATION PUTS emprunt 274 408 offre	N N N N N N N	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1	62 266,82 92 343,99 45 303,07 443 406,82 132 440,44 5 757,86 17 588,23	13,00 5,00 11,00 21,75 8,25 1,25 1,00	V F V F F V F		4,500 3,910 4,174 0,970 1,400 4,135 4,300	3 628,62 17 079,90 3 320,25 18 403,00 15 252,04 4 562,48 17 588,22	2 802,01 3 610,65 1 832,71 4 234,24 1 774,32 167,64 756,21	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	2 023,02 2 697,59 438,09 687,09 164,06 8,51 0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements recus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00

EAU ET ASSAINISSEMENT - Eau & Assainissement de LAMALOU - BP - 2024

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture 2 O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		799 107,23					79 854,51	15 177,78	0,00	6 018,36

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661 11 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonificées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Cout de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'année 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'année 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice sous-jacent		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indice zone euro			Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indice zone euro	Indice hors zone euro et écart d'indice dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indice hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou investissement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	799 107,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	
IV	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

Vote (2)	Propositions nouvelles	Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-60 514,00	-60 514,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

		Affectation au 106 (C)	515 545,97	515 545,97	
	Propositions nouvelles	Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-60 514,00		0,00
		Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	455 031,97	515 545,97	
	Vote (2)				

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote	Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	130 000,00	130 000,00
			Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	266 810,00	266 810,00
			Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	136 810,00	652 355,97

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique
(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés
(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présentée aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	
IV	ELEMENTS DU BILAN
A4.2	EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	80 000,00	80 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat" afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 000,00	50 000,00
10....	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10....	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	50 000,00	50 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	
IV	ELEMENTS DU BILAN
A4.3	EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
III		266 810,00	266 810,00
RESSOURCES PROPRES EXTERNES DE l'année (a)			
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
(3)		266 810,00	266 810,00
RESSOURCES PROPRES INTERNES DE l'année (b)			
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations	890,00	890,00
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.		
2012	Agencements, aménagements de terrains	1 670,00	1 670,00
2813	Constructions	37 325,00	37 325,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	8 775,00	8 775,00
28158	Autres matériels, outillage technique	86 940,00	86 940,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	131 210,00	131 210,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_042EAU-BF

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-réel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	
IV	ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
B1.2	

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	
Valeur en euros	Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)
	Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)
	Annuité nette de la dette de l'exercice (2)
	Provisions pour garanties d'emprunts
	Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice
Recettes réelles de fonctionnement	
II	
I = A + B + C - D	
95 032,29	
259 110,00	

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	36,68
--	--------	-------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	
IV	ARRETE ET SIGNATURES
D	

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présente par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ARONOFF EMMANUEL , Conseiller Municipal	
BALDACCHINO THIERRY , Conseiller Municipal Délégué	
BLANQUART MARIE-CHRISTINE , Conseillère Municipale	
BRAIL PATRICK , Conseiller Municipal	
BURGAT LAURENT , conseiller municipal	
CANOVAS MICHEL , Adjoint au Maire	
DALERY GUILLAUME , Maire	
DANIEL NATHALIE , Conseillère Municipale	
FLORENTIN FABRICE , Conseiller Municipal Délégué	
GARRE PIERRE , Conseiller Municipal	
GUYARD ANGELINE , Adjointe au Maire	
LACOCHE MAXENCE , Conseiller Municipal	
MECHE FLORENCE , Adjointe au Maire	
PEREZ NATHALIE , Conseillère Municipale	
PICARD THERESE , Conseillère Municipale	
POULAIN ALAIN , Conseiller Municipal	
PUNA MARIE , Conseillère Municipale Déléguée	
ROBINET CORINNE , Conseillère Municipale	
ROQUES MAGALI , Conseillère Municipale	
SABATIER JEAN-CLAUDE , 1er Adjoint au Maire	
SZULAK LAURENT , Conseiller Municipal	

IV – ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	
IV	
D	

VIDAL LISE , Conseillère Municipale	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

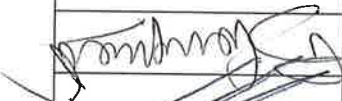
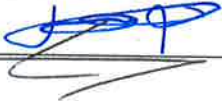
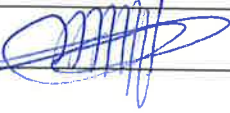
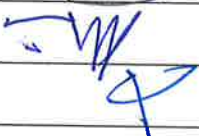
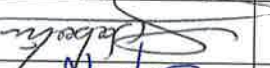
IV	
D	

Votes POUR :	16
Votes CONTRE :	0
Votes ABSTENTION :	0

Date de convocation : 28 MARS 2024

Présenté par le président de séance, à Lamalou les Bains, le 2 AVRIL 2024
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire

CONSEILLERS MUNICIPAUX	Présent	Absent	PROCURATION A	SIGNATURE
------------------------	---------	--------	---------------	-----------

ARONOFF EMMANUEL, Conseiller Municipal			M. CHAVUS	
BALDACCHINO THIERRY, Conseiller Municipal Délégué				
BLANQUART MARIE-CHRISTINE, Conseillère Municipale				
BRAIL PATRICK, Conseiller Municipal				
BURGAT LAURENT, Conseiller municipal			G. JARRY	
CANOVAS MICHEL, Adjoint au Maire				
DALERY GUILLAUME, Maire				
DANIEL NATHALIE, Conseillère Municipale				
FLORENTIN FABRICE, Conseiller Municipal Délégué				
GARRE PIERRE, Conseiller Municipal				
GUARD ANGELINE, Adjointe au Maire				
LACOCHE MAXENCE, Conseiller Municipal				
MECHE FLORENCE, Adjointe au Maire				
PEREZ NATHALIE, Conseillère Municipale				
PICARD THERESE, Conseillère Municipale				
POULAIN ALAIN, Conseiller Municipal				
PUNA MARIE, Conseillère Municipale Déléguée				
ROBINET CORINNE, Conseillère Municipale				
ROQUES MAGALI, Conseillère Municipale				
SABATIER JEAN-CLAUDE, 1er Adjoint au Maire				
SZULAK LAURENT, Conseiller Municipal				
VIDAL LISE, Conseillère Municipale				

Certifié exécutoire par le Président de séance, compte tenu de la transmission en Préfecture le
AVRIL 2024, et de la publication le AVRIL 2024,

AVRIL 2024, ID : 034-213401268-20240402-2024_042EAU-BF

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le



Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 034-213401268-20240402-2024_042EAU-BF